

Afrique subsaharienne :
faut-il accélérer la baisse de la fécondité pour atteindre le dividende démographique et l'émergence économique ?

**Afrique subsaharienne :
faut-il accélérer la baisse de la fécondité pour atteindre le dividende démographique et l'émergence économique ?**

Jean-Pierre Guengant²¹.

Retour à la [présentation](#)

²¹ Démographe et économiste du développement. Directeur de recherche émérite de l'Institut de recherche pour le Développement, rattaché à l'Unité Mixte de Recherche 201, Développement et Sociétés, Université de Paris I, Panthéon Sorbonne.

Introduction

Les relations entre taille de la population, croissance démographique et développement ont fait l'objet de nombreux débats. Avec la prise de conscience, après la fin de la Seconde Guerre mondiale, de l'accélération de la croissance démographique des pays du Sud, les néo-malthusiens et anti-malthusiens se sont violemment opposés. Les premiers présentant le contrôle des naissances comme une condition indispensable au développement des pays « sous-développés », les seconds recommandant des politiques vigoureuses de développement entraînant « automatiquement » la réduction de la fécondité. D'où, leur slogan « le développement est le meilleur contraceptif ».

Dépassant ces querelles, de nombreux travaux ont mis en évidence depuis une quinzaine d'années l'importance de la baisse rapide de la fécondité et des changements de structure par âge qui l'accompagnent, dans l'accélération de la croissance économique des pays émergents, notamment en Asie de l'Est. Cet accélérateur de croissance économique appelé « dividende démographique » a suscité un intérêt croissant en Afrique subsaharienne où la population continue de croître de 2,7% par an et où les jeunes de moins de 25 ans représentent 63% de la population. L'Union Africaine reconnaît à ce sujet que : « La question clé est de savoir comment l'Afrique peut tirer parti et exploiter cette dynamique pour s'assurer qu'elle n'entrave pas mais stimule plutôt sa croissance économique et sa transformation structurelle » (Union Africaine, 2015), elle a retenu pour 2017 le thème : « Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse ».

Parallèlement à la recherche du bénéfice dividende démographique, l'atteinte de l'émergence s'est aussi imposée ces dernières années comme nouveau paradigme de développement, la plupart des pays africains affichant leur volonté de devenir des pays émergents. S'il n'y a pas consensus sur la définition de l'émergence, une économie de marché émergente peut être définie comme une économie à revenu intermédiaire, ayant une croissance économique forte et connaissant de profondes transformations structurelles et institutionnelles conduisant à terme à une convergence avec les économies les plus développées. L'émergence est donc une étape intermédiaire dans le processus de développement.

La littérature sur l'émergence étant essentiellement de nature économique, elle n'accorde qu'une place marginale à la démographie. Pourtant, les perspectives démographiques tendancielle établies par l'Organisation des Nations unies pour l'Afrique subsaharienne indiquent que les baisses de fécondité en cours sont plus

lentes que celles observées dans les pays émergents, ce qui risque de diluer dans le temps le bénéfice escompté du dividende démographique.

Au-delà donc des débats dogmatiques anciens aujourd'hui dépassés, il convient de s'interroger sur la nécessité ou non d'accélérer, sans coercition, les baisses de fécondité en cours, afin d'accélérer parallèlement l'atteinte de l'émergence et l'augmentation du niveau de vie des populations.

Transition de la fécondité et dividende démographique

Des transitions démographiques très diverses

La transition démographique est le passage dans un premier temps de niveaux de mortalité élevés et de niveaux de fécondité non maîtrisés à des niveaux plus faibles maîtrisés, entraînant une croissance temporaire de la population. Elle a commencé au XIX^e siècle en Europe avec l'essor du capitalisme et s'est étendue ensuite à toutes les grandes régions du monde, mais avec des maximums de croissance très différents (Maddison, 2005). Les maximums enregistrés ont été en effet de moins de 1% par an en moyenne en Europe de l'Ouest au XIX^e siècle, et de 2 à près de 3 % par an en Amérique du Nord et en Australie, mais ceci à cause d'une forte immigration de peuplement venue d'Europe qui y a déversé son trop plein démographique d'alors. Le maximum enregistré au Japon, 1,3 % par an, l'a été entre 1913 et 1950, et les maximums de 2,2 à 2,7% enregistrés dans les régions en développement, l'ont été après 1950. Mais alors qu'en Asie et en Amérique latine, les croissances démographiques ont diminué rapidement à partir des années 1970 (elles sont aujourd'hui d'environ 1 %), la croissance démographique en l'Afrique subsaharienne a augmenté et elle est aujourd'hui de 2,7 % par an. La réduction drastique des croissances démographiques en Asie et en Amérique latine sont imputables aux baisses rapides de leur fécondité qui est passée d'environ 6 enfants par femme dans les années 1960 à 2 enfants en 2010-2015, soit en une cinquantaine d'années. En Afrique subsaharienne par contre, la fécondité était de près de 7 enfants par femme dans les années 1970, et elle était toujours de 5,1 enfants en moyenne en 2010-2015. Pour le futur, les Nations unies anticipent en tendanciel, 3 enfants par femme en 2050, et 2,1 enfants vers 2100, soit une transition étalée sur plus de 100 ans, deux fois moins rapide donc que les transitions observées ailleurs depuis 1950.

La transition démographique est ainsi achevée ou quasi achevée dans la plupart des pays du monde. 45% de la population mondiale vivaient en 2015 dans des pays où la fécondité était inférieure à 2,1 enfants par femme (seuil de remplacement des générations). Ce n'est pas le cas en Afrique subsaharienne où la mortalité reste

relativement élevée, et où la transition de la fécondité risque de s'achever vers 2100. Il en est résulté un accroissement exceptionnel de la population, qui après une longue période de quasi-stagnation, a été multipliée par sept entre 1900 et 2000 et a dépassé le milliard en 2017. Elle pourrait se situer en 2100 entre 2,8 milliards (si la fécondité est alors de 1,6 enfant par femme) et 5,6 milliards en 2100 (si la fécondité est de 2,6 enfants par femme) (United Nations, 2017).

Les deux dividendes démographiques

Le mécanisme qui a conduit divers pays en développement, à bénéficier d'un dividende démographique, a été décrit comme suit (Lee et Mason, 2006). La baisse de la mortalité des enfants conduit d'abord à de fortes augmentations du nombre de jeunes. Puis, lorsque la fécondité baisse, le nombre de naissances se stabilise ou décroît, et il y a relativement moins d'enfants à charge. Parallèlement, la population en âge de travailler augmente plus vite et, si le nombre de personnes ayant un emploi et leurs revenus augmentent aussi, le revenu par habitant augmente également. Les personnes ayant un emploi et les gouvernements peuvent alors libérer des ressources pour investir dans le développement économique. Cette période de baisse continue des taux de dépendance ouvre une « fenêtre d'opportunité démographique » d'une cinquantaine d'années qui permet de bénéficier, sous conditions, d'un « premier dividende démographique ». Enfin, lorsque les actifs arrivent à l'âge de la retraite, dans un contexte de baisse de la mortalité au-delà de 65 ans, le nombre de dépendants âgés augmente. Mais, si ces retraités ont accumulé des avoirs qui sont investis dans l'économie, un « second dividende démographique » est envisageable. Le vieillissement de la population peut alors être un nouveau levier de développement, notamment via la « *Silver economy* ».

Au total, le premier dividende démographique apporte un avantage qui peut durer une cinquantaine d'années et aider les pays à « décoller ». Le second dividende démographique lui, peut favoriser une accumulation continue d'avoirs par les actifs, susceptible de conduire ultérieurement à un développement durable. Ces deux dividendes dont les effets peuvent se chevaucher, ont eu des effets positifs entre 1970 et 2000 sur la croissance de la plupart des régions en développement, sauf en Afrique subsaharienne parce que les taux de dépendance y sont restés élevés. Ces effets positifs ont été particulièrement importants en Asie de l'Est et du Sud-est, où la contribution des deux dividendes à la croissance leur PIB réel a été estimée à 1,90 point de croissance, soit près de la moitié (44%) des 4,3 % par an de croissance moyenne qui y a été observée entre 1970 et 2000.

Classement des pays par rapport au dividende démographique

Compte tenu de l'intérêt croissant porté au dividende démographique, la Banque mondiale a développé en 2016 (World Bank 2016), une classification des pays du monde selon la possibilité qu'ils ont eu, peuvent, ou pourraient avoir, de bénéficier du premier dividende démographique en fonction de leur niveau de fécondité et de leur revenu par habitant²². Elle distingue ainsi quatre groupes. Il s'agit d'abord : 1) des pays « post dividende » (les pays développés, la Corée du Sud, Hong Kong, Singapour et Cuba)²³, et 2) des pays « à dividende avancé »²⁴ où la fécondité est, comme dans le groupe précédent, proche de, voire inférieure, à deux enfants par femme. Viennent ensuite 3) les pays « en début de dividende » où la baisse de la fécondité a déjà conduit à moins de quatre enfants par femme²⁵, et 4) les pays « pré dividende »²⁶ où la baisse de la fécondité est lente et reste supérieure à quatre enfants par femme.

Les pays émergents sont classés soit dans le groupe « à dividende avancé » (Brésil, Chine, Chili, Colombie, Malaisie, Thaïlande, Vietnam etc., mais aussi Maroc et Maurice), soit dans le groupe des pays « en début de dividende » (Inde, Indonésie, Bangladesh, Mexique, Pakistan, Turquie etc.), mais 12 pays d'Afrique subsaharienne sont également classés dans ce groupe. Il s'agit de l'Afrique du Sud, du Botswana, du Cap Vert, de Djibouti, de l'Éthiopie, du Gabon, du Ghana, du Lesotho, de la Namibie, du Rwanda, du Swaziland, et du Zimbabwe. Cependant 34 pays sur 48 où vivent plus des trois quarts de la population de la région sont dans le groupe des « pays pré-dividende » où le bénéfice du dividende démographique dépend de la baisse future de la fécondité.

Quel impact de la baisse de la fécondité sur le niveau de vie

Quel a été l'impact des transitions récentes différentes de la fécondité sur l'augmentation du niveau de vie des populations dans les trois derniers groupes de pays. (Figures 1 et 2).

22 Le classement des pays se fait à partir du RNB par habitant (Revenu national brut), calculé selon la méthode « Atlas de la Banque mondiale ». Les pays à faible revenu sont ceux avec un RNB par habitant inférieur à 1 026 dollars, ceux à revenu intermédiaire sont ceux avec un RNB par habitant compris entre 1 026 \$ et 4 035 \$, pour la tranche inférieure, et entre 4 036 \$ et 12 475 \$ pour la tranche supérieure, et les pays à revenu élevé sont ceux dont le RNB par habitant est de 12 476 \$ ou plus.

23 <https://worlddevelopmentdata.com/post-demographic-dividend/>

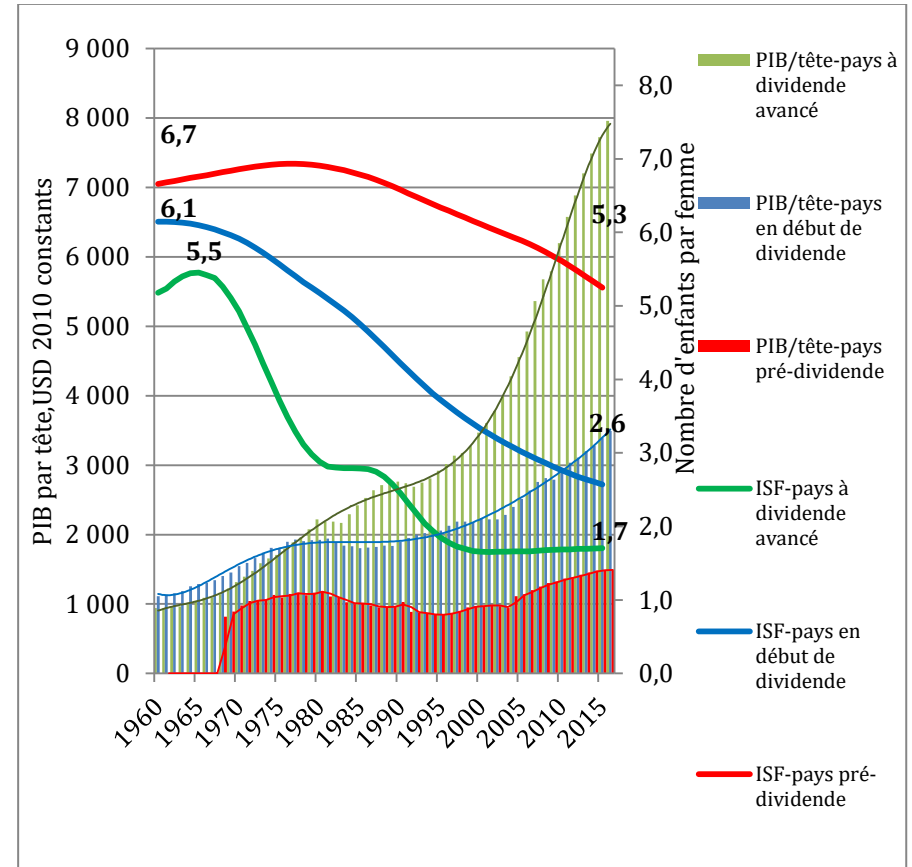
24 <https://worlddevelopmentdata.com/late-demographic-dividend/>

25 <https://worlddevelopmentdata.com/early-demographic-dividend/>

26 <https://worlddevelopmentdata.com/pre-demographic-dividend/>

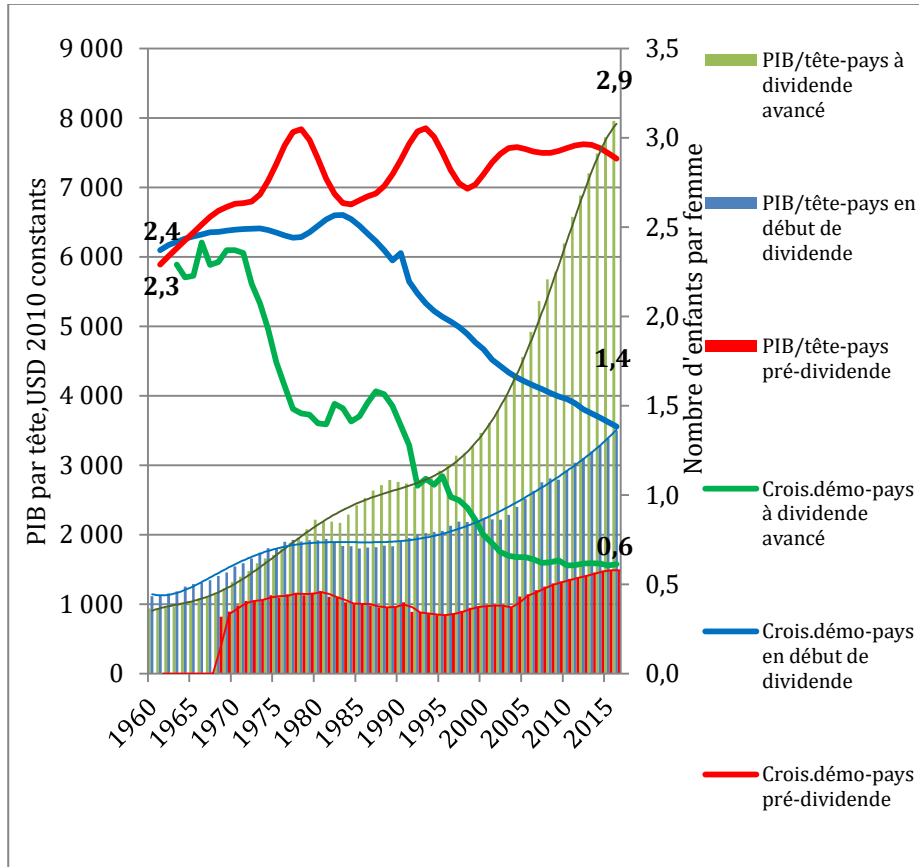
Pour le groupe de pays « pré-dividende », qui sont quasiment tous des pays d'Afrique subsaharienne) où la fécondité en 2015 restait supérieure à 5 enfants par femme et la croissance démographique proche de 3% par an, le PIB réel par tête n'a augmenté entre 1968 (première année disponible) et 2016 que de 82% (d'environ 820 dollars à près de 1 500 dollars). Par contre, pour le groupe des pays « à dividende avancé », qui sont des pays émergents à faible fécondité, le PIB par tête a été multiplié par 7 (de 1 150 dollars en 1968 à 8 000 dollars en 2016). Ces résultats s'expliquent, au moins en partie, par l'ampleur et la rapidité de la baisse de leur fécondité qui était de 1,7 enfant par femme en 2015 et la division par cinq de sa croissance démographique qui était de 0,6% en 2015. Enfin, pour le groupe de « pays en début de dividende » où la transition de la fécondité a été globalement plus tardive et moins rapide, le PIB par tête a été multiplié par 2,5 (de quelques 1 400 dollars en 1968 à 3 500 dollars en 2016). La fécondité de ce groupe était en 2015 de 2,6 enfants par femme et sa croissance démographique de 1,6%. Les pays de ce groupe peuvent atteindre des niveaux plus élevés de revenus par tête, à condition que leur croissance économique reste forte et leur fécondité continue de décroître.

Figure 1 : Évolution des PIB par tête et de l'indice synthétique de fécondité (ISF) depuis 1960 selon le classement des pays par rapport au dividende démographique



Source : World Development Indicators (Last Updated: 22/12/2017)

Figure 2 : Évolution des PIB par tête et de la croissance démographique depuis 1960 selon le classement des pays par rapport au dividende démographique



Source : World Development Indicators (Last Updated: 22/12/2017)

L'émergence

Quelle définition ?

La définition de l'émergence, concept né dans les années 1980, varie sensiblement selon les auteurs, les institutions, les périodes et les pays. Il y a néanmoins plus ou moins consensus sur le fait que les pays émergents, ou à économie de marché émergente, sont des pays en développement à revenu intermédiaire qui connaissent des croissances économiques rapides (de 5 à 7% par an voire plus), accompagnées d'une diversification de leur production, d'un cadre macro-économique discipliné, d'une ouverture sur le monde extérieur, d'un rattrapage technologique, d'une accumulation de capital physique et humain, le tout dans un contexte où l'État joue un rôle stratégique pour le développement. Il peut s'agir tout autant d'économies représentant une part importante du PIB mondial, que d'économies plus petites avec beaucoup moins de ressources.

Le Fonds monétaire international (FMI) retenait ainsi en 2017, 23 économies de marché émergentes, dont six en Europe (la Grèce et cinq anciennes économies socialistes planifiées), et 17 économies de pays en développement, dont seulement l'Afrique du Sud dans la région. 11 de ces pays étaient des pays à revenu par habitant intermédiaire, tranche supérieure (dont l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Colombie, la Malaisie, le Mexique, la Thaïlande et la Turquie), et un le Chili était un pays à revenu par habitant élevé. Les cinq pays restant (Bangladesh, Inde, Indonésie, Philippines et Pakistan) appartiennent au groupe des pays à revenu par habitant intermédiaire, tranche inférieure. Ces 17 pays avaient des niveaux de fécondité compris entre 1,5 et 2,4 enfants par femme, sauf les Philippines (3,0 enfants) et le Pakistan (3,5 enfants).

De son côté, la Banque mondiale a retenu (World Bank 2016) 94 pays à économie de marché émergente, dont 10 pays d'Afrique subsaharienne. Il s'agit de pays très divers : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Cap Vert, Guinée Équatoriale, Gabon, Maurice, Namibie, Seychelles, et Swaziland. Deux pays, Maurice et les Seychelles appartiennent au groupe des « pays à dividende avancé », et cinq pays au groupe des pays « en début de dividende » avec donc moins de 4 enfants par femme. Certes on ne retrouve pas, parmi ces pays à économie de marché émergente, sept des pays du groupe « en début de dividende », mais dans cinq de ces pays la fécondité restait en 2010-2015 proche de 4 enfants par femme. Seuls deux pays : la Guinée Équatoriale et l'Angola, avec 5 et 6 enfants par femme, étaient classés comme économies émergentes du fait de leur richesse pétrolière

L'émergence peut être également définie, pour un pays donné, sur la base d'analyses quantitatives et d'ateliers participatifs. C'est ce qu'a fait l'OCDE pour la Côte d'Ivoire qui aspire à devenir une économie émergente à l'horizon 2020 (OCDE 2014, 2016). Les résultats des ateliers organisés en 2014 et 2015 font ressortir que l'émergence est bien perçue par la population comme une étape intermédiaire vers un niveau plus élevé de développement, requérant en particulier : une amélioration de la qualité du capital humain et de bonnes performances économiques, le développement d'infrastructures, et une gouvernance plus efficace. Cette expérience montre ainsi qu'il est possible d'avoir une définition nationale de l'émergence, qui même si celle-ci reste subjective, n'en n'est pas moins légitime.

Pas de prise en compte explicite de la transition démographique

Au total, on se retrouve avec trois types de définitions de l'émergence : une définition large s'appuyant sur un revenu national par habitant au moins égal à un revenu intermédiaire (c'est-à-dire supérieur à 1 026 dollars), les définitions plus restrictives retenues par les institutions financières internationales, et des définitions nationales qui permettent de fait aux pays à faible revenus et « moins avancés » d'aspirer à l'émergence.

Toutefois, aucune de ces définitions n'intègre explicitement la dimension démographique. Dans les documents produits pour la Côte d'Ivoire, il est simplement mentionné que « L'évolution démographique de la Côte d'Ivoire pourra être un atout si elle s'accompagne d'un dynamisme économique. Sous réserve que la création d'emplois productifs puisse être suffisante, la croissance démographique pourrait dynamiser la croissance économique ». Mais, il n'y a rien sur la transition démographique et la maîtrise de la croissance démographique. Pourtant, la réalisation de la transition démographique, en particulier la baisse de la fécondité, dans les pays émergents, apparaît comme un élément important associé à l'émergence.

Capter le dividende démographique

L'ouverture de la fenêtre d'opportunité démographique

Comment définir l'ouverture de la fenêtre d'opportunité démographique ? Traditionnellement, on définit le taux de dépendance comme le nombre de personnes de moins de 15 ans et de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de 15-64 ans considérés comme « actifs potentiels ». Cette définition « démographique » est approximative puisque toutes les personnes de 15-64 ans ne travaillent pas, et inversement certaines personnes de moins de 15 ans et de 65 ans et plus travaillent.

Compte tenu des situations économiques et des structures par âge différentes des pays, l'Organisation des Nations unies définissent ainsi, outre le taux de dépendance pour 100 personnes de 15-64 ans, quatre autres taux de dépendance : pour 100 personnes âgées de 20-64 ans, de 20-69 ans, de 25-64 ans et de 25-69 ans.

On peut définir d'abord l'ouverture de la fenêtre d'opportunité démographique comme le moment où le taux de dépendance pour 100 personnes de 15-64 ans commence à diminuer durablement. Comme la fécondité a diminué dans tous les pays d'Afrique subsaharienne au cours des 30 dernières années, sauf au Niger, l'augmentation du nombre des naissances et des moins de 15 ans s'est ralentie et les taux de dépendance pour 100 personnes de 15-64 ans ont diminué. Avec cette définition, la fenêtre d'opportunité se serait donc ouverte à partir des années 1990 dans tous les pays sauf au Niger.

Mais on peut définir aussi l'ouverture de la fenêtre d'opportunité démographique comme le moment où le taux de dépendance devient inférieur à 100, (les dépendants de moins de 15 ans et 65 ans et plus étant alors moins nombreux que les 15-64 ans). Avec cette définition, 44 pays sur 48 avaient en 2015 des taux inférieurs à 100, les quatre exceptions étant le Niger le Mali, l'Ouganda, et le Tchad.

Enfin, l'utilisation du taux de dépendance pour 100 personnes de 20-64 ans paraît plus pertinente, car la plupart des jeunes africains de 15-19 ans ont vocation à être scolarisés aux niveaux secondaire, professionnel et supérieur, ou sont au chômage. Si l'on considère l'ouverture de la fenêtre d'opportunité démographique comme le moment où le taux de dépendance pour 100 personnes de 20-64 ans devient inférieur à 100, on trouve en 2015 et 2020 avec la variante moyenne des projections des Nations unies, seulement 10 pays sur 48 qui répondent à ce critère : Maurice et les Seychelles et huit des 12 pays classés dans le groupe des pays « en début de dividende ». Dans les 38 autres pays, les dépendants de moins de 20 ans et de 65 ans et plus deviennent moins nombreux que les 20-64 ans à des dates diverses : dans les années 2020 (7pays), dans les années 2030 (14 pays), et dans les années 2040 et après (17 pays).

Durée de la fenêtre d'opportunité démographique ?

En fait, appréhender la période pendant laquelle un pays peut bénéficier pleinement du premier dividende démographique paraît plus important que de déterminer une date exacte d'ouverture de la fenêtre d'opportunité démographique. Nous avons ainsi comparé l'évolution de 1960 à 2100 des taux de dépendance pour 100 personnes de 20-64 ans (en distinguant les taux de dépendance pour les moins de 20 ans et pour les 65 ans et plus) en Corée du Sud, où la fenêtre d'opportunité démographique est sur le point de se fermer, en Éthiopie, où la baisse de la fécondité projetée est rapide (2,2

enfants par femme projetés en 2050-2055, et 1,8 enfant en 2095-2100 pour la variante moyenne), et au Burkina Faso, où la baisse projetée est plus lente (3,1 enfants par femme en 2050-2055 et 2,1 enfants en 2095-2100 pour la variante moyenne) (Figures 3, 4, 5).

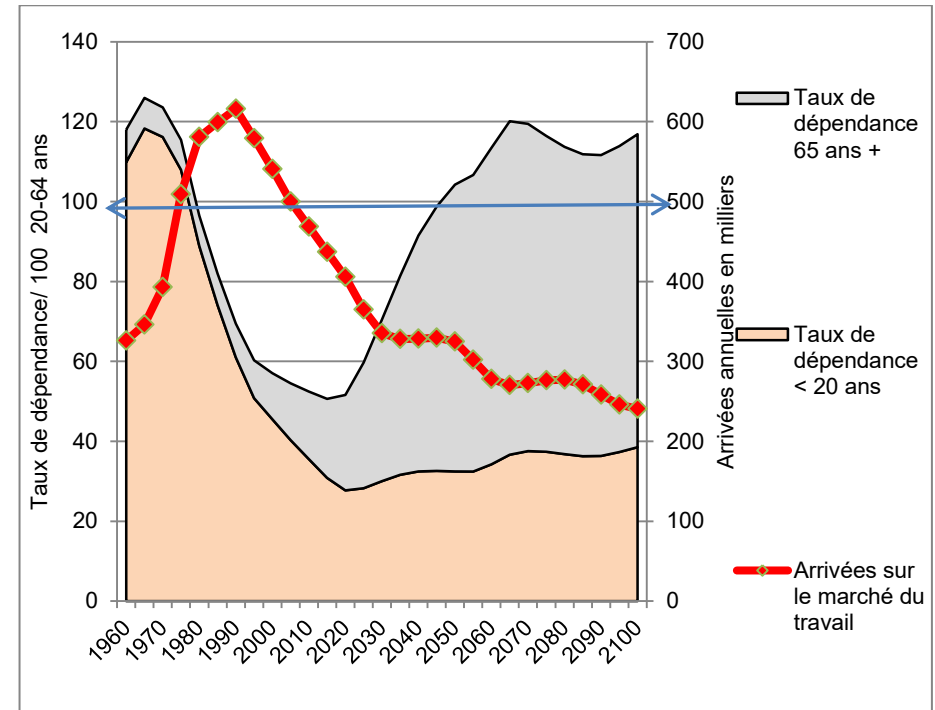
Avec le taux de dépendance retenu (pour 100 personnes de 20-64 ans), la fenêtre d'opportunité démographique se serait ouverte en Corée du Sud à la fin des années 1970 quand la fécondité était de trois enfants par femme et le taux de dépendance constitué à 90% de jeunes. Le maintien d'une fécondité au-dessous de deux enfants par femme dès le milieu des années 1980, a permis de diminuer le taux de dépendance des moins de 20 ans, mais parallèlement le taux de dépendance des 65 ans et plus a augmenté. Le taux minimum de dépendance total, le plus favorable économiquement, était ainsi de 51 dépendants en 2015 (soit deux « actifs potentiels » pour un dépendant). Il augmente ensuite, ce qui marque la fermeture de la fenêtre d'opportunité démographique qui aurait donc duré une quarantaine d'années ; et en 2050, le taux de dépendance total devrait être supérieur à 100. Ainsi grâce à la maîtrise rapide de sa fécondité et des autres politiques mises en place simultanément, la Corée du Sud a vu son PIB par tête multiplié par 13 entre 1970 et 2015. En dépit de sa population relativement modeste (50 millions d'habitants), son économie était la 11^{ème} économie mondiale et la Corée du Sud est l'un des pays membres du G20. Concernant, l'emploi, on a assisté à de nombreuses arrivées sur le marché du travail jusqu'en 1990²⁷. Puis celles-ci ont diminué, mais cette diminution a été compensée par l'augmentation de la productivité des travailleurs, mieux formés, et aussi par la robotisation de nombre de tâches dans les activités manufacturières et autres.

En Éthiopie, avec le même critère, la fenêtre d'opportunité démographique s'ouvrirait vers 2025, avec environ trois d'enfants par femme et un taux de dépendance constitué essentiellement de jeunes. Le taux de dépendance total projeté continuerait ensuite de décroître pour atteindre son minimum : 68 en 2060, puis commencerait à augmenter pour atteindre 81 en 2100. La fenêtre d'opportunité démographique pourrait donc durer aussi une quarantaine d'années, mais avec un taux minimum de dépendance plus élevé que celui de la Corée du Sud. Concernant l'emploi, les arrivées sur le marché du travail augmenteraient jusqu'en 2055 puis décroîtraient ensuite.

Au Burkina Faso, avec une baisse projetée de la fécondité moins rapide, la fenêtre d'opportunité démographique ne s'ouvrirait qu'à partir de 2045, avec un nombre moyen projeté d'environ trois d'enfants par femme et un taux de dépendance constitué essentiellement de jeunes. Le taux de dépendance total projeté continuerait ensuite de

décroître, mais il serait toujours de 73 en 2100. La fenêtre d'opportunité démographique pourrait donc durer plus de 50 ans, mais avec un taux de dépendance qui resterait élevé pendant longtemps. Concernant l'emploi, les arrivées sur le marché du travail continueraient de croître jusqu'en 2100.

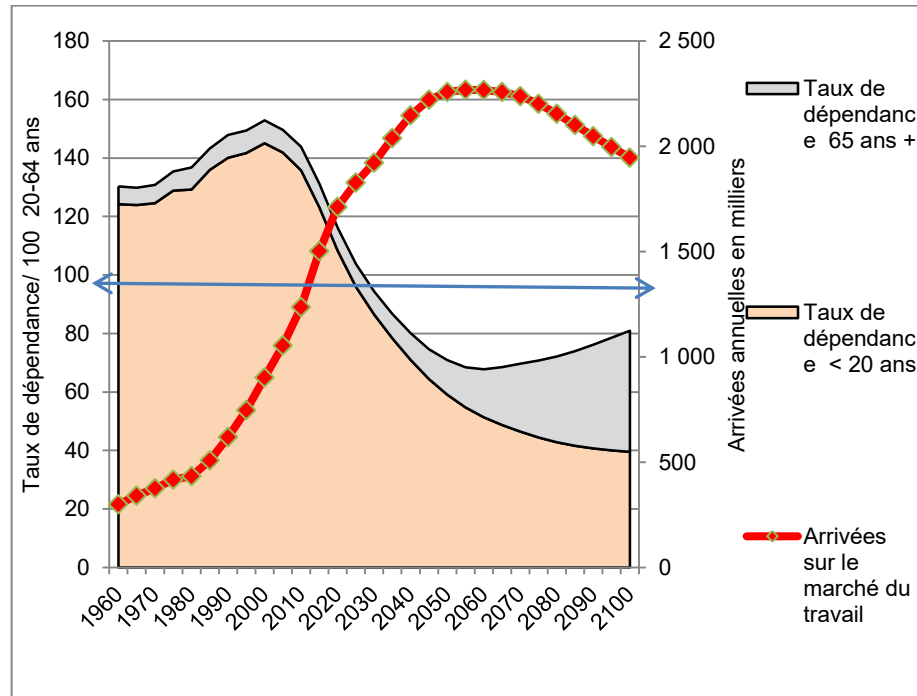
Figure 3. : Évolution en Corée du Sud des taux de dépendance des moins de 20 ans et des 65 ans et plus, et estimations des arrivées annuelles de jeunes sur le marché du travail, 1960 à 2100



Source : United Nations 2015, World Population Prospects 2015, estimates and medium variant

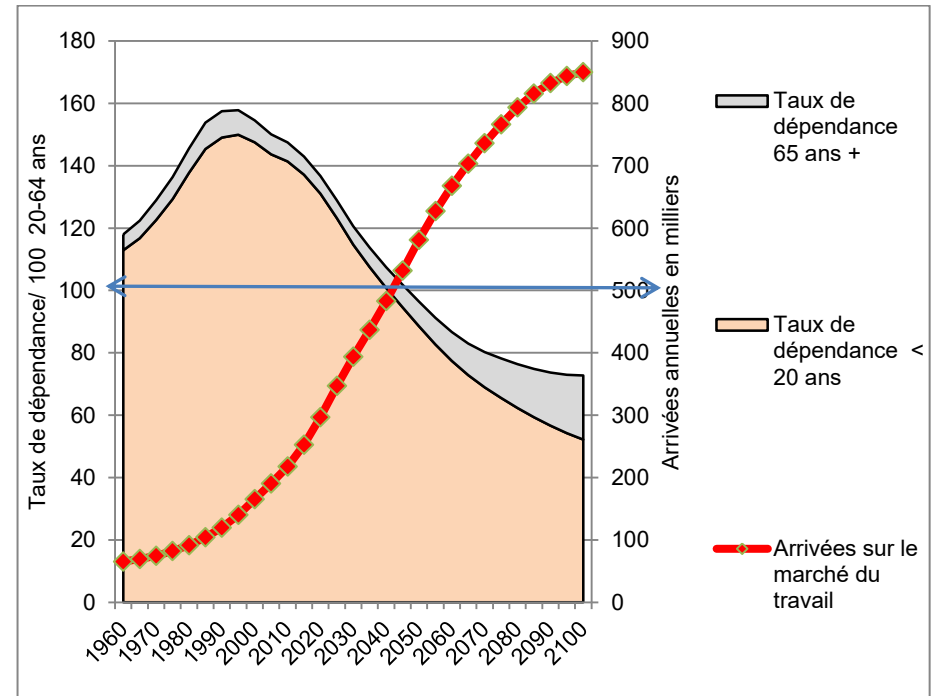
²⁷ On a supposé ici chez les jeunes de 15-24 un taux d'activité de 70 %, et fait l'hypothèse que chaque année un dixième d'entre eux se portait sur le marché du travail. Une hypothèse qui n'est pas forcément vérifiée partout mais qui ne remet pas en cause les évolutions projetées

Figure 4. : Évolution en Éthiopie des taux de dépendance des moins de 20 ans et des 65 ans et plus, et estimations des arrivées annuelles de jeunes sur le marché du travail, 1960 à 2100



Source : United Nations 2015, World Population Prospects 2015, estimates et medium variant

Figure 5. : Évolution au Burkina Faso des taux de dépendance des moins de 20 ans et des 65 ans et plus, et estimations des arrivées annuelles de jeunes sur le marché du travail, 1960 à 2100



Source : United Nations 2015, World Population Prospects 2015, estimates and medium variant

Ces deux exemples, illustrent bien la diversité des trajectoires envisageables pour les pays « en début de dividende » et les pays « pré dividende ».

Les modèles d'estimation du dividende démographique

L'entrée plus ou moins rapide dans la fenêtre d'opportunité démographique ne signifie pas pour autant que le pays concerné bénéficiera automatiquement du premier dividende démographique.

L'analyse des expériences en Asie de l'Est et ailleurs (Mason 2003) souligne à ce sujet l'importance de la mise en œuvre simultanée et coordonnée de politiques et programmes visant à : 1) accélérer la baisse de la fécondité, 2) améliorer la qualité du capital humain, 3) accroître l'épargne, les investissements et les performances économiques, 4) créer suffisamment d'emplois productifs et rémunérateurs, et 5) garantir un environnement politique juridique et institutionnel adéquat pour tous les acteurs économiques.

Divers modèles combinant des hypothèses d'évolution démographique avec des hypothèses de changements structurels concernant le capital humain, la gouvernance, les infrastructures et les facteurs économiques, ont ainsi été élaborés pour estimer le dividende démographique potentiel des pays ou régions où la transition démographique n'était pas achevée (Moreland S. et al. 2017).

Le modèle économétrique développé au Fonds monétaire international (Drummond and al. 2014) s'appuie d'abord sur des comparaisons entre les grandes régions du monde entre 1965 et 2010. Les résultats obtenus confirment que plus la baisse de la fécondité, et donc l'augmentation du pourcentage de la population en âge de travailler, sont rapides, plus le bénéfice du dividende démographique intervient tôt, et plus il est important. L'étude a estimé aussi le montant du dividende démographique que l'Afrique pouvait espérer entre 2010 et 2100, en comparant pour un pays africain « moyen » deux scénarios d'évolution du PIB par tête : 1) un scénario sans baisse de la fécondité; et 2) un scénario avec baisse de la fécondité selon la variante moyenne de la révision 2012 des projections des Nations unies. Dans le premier scénario le pourcentage des 15-64 ans reste constant autour de 50%. Dans le second scénario, avec la baisse de la fécondité, le pourcentage des 15-64 ans s'accroît jusqu'à 65% dans les années 2090 (ce qui correspond à un taux de dépendance de 50 dépendants pour 100 personnes de 15-64 ans, ou encore à deux « actifs potentiels » pour un dépendant). Le PIB par tête du pays africain « moyen » a été estimé en 2010 à 560 dollars US 2005 constants (la valeur médiane des PIB par tête des pays de la région à cette date). Les résultats obtenus donnent en 2100, un PIB par tête d'environ 2 500 dollars US 2005 pour le scénario sans baisse de la fécondité, et d'environ 3 850 dollars US 2005 pour le scénario avec baisse de la fécondité. Les auteurs estiment ainsi le dividende démographique à environ 1 350 dollars US 2005 (la différence entre les deux résultats), soit plus 56% par rapport au scénario sans baisse de la fécondité.

Les estimations plus sommaires faites pour les pays indiquent que pour la majorité d'entre eux, l'année où le pourcentage des 15-64 ans atteint son maximum et donc où le dividende atteint lui aussi son maximum, se situe dans les années 2070, 2080, ou 2090. Quant aux dividendes démographiques, ils varient en gros de 50% à 60% selon les pays.

Une estimation du dividende démographique que le Nigeria pourrait escompter d'ici 2010 a également été faite avec des hypothèses différentes (Cannings and al. 2015). Les auteurs ont ainsi comparé le revenu par tête qui serait obtenu avec des variantes haute, moyenne et basse de baisse de la fécondité, avec respectivement, partant de 5,6 enfants par femme en 2005-2010: 2,9, 2,4 et 1,9 enfants par femme en 2095-2100. Avec la variante haute, la population totale passerait d'environ 160 millions en 2010 à 1 milliard en 2100, et à « seulement » 500 millions avec la variante basse. Le modèle économique utilisé conduit ensuite à un revenu par tête de 19 500 dollars en 2100 (contre 1 800 en 2010) avec la variante démographique basse, et à 15 200 dollars avec la variante démographique haute, d'où un dividende démographique de 5 700 dollars, soit 60% de plus qu'avec la variante démographique haute.

Le modèle DemDiv (Moreland, S. and al. 2014) diffère des autres modèles sur deux points importants : il couvre une période de 50 ans maximum (et non de presque 100 ans), et la fécondité n'est pas projetée de manière tendancielle, mais comme variable dépendante de ses déterminants proches et socio-économiques. DemDiv comprend un sous-modèle démographique et un sous-modèle économique. Les données du sous-modèle démographique comprennent : les niveaux initiaux de fécondité et de mortalité, d'éducation des filles, de prévalence contraceptive, la durée de l'infécondité post-partum²⁸ etc., qui permettent de créer des projections démographiques à partir des différentes hypothèses retenues. L'impact de la maîtrise de la fécondité sur la diminution de la mortalité maternelle et infantile y est utilisé pour calculer aussi le pourcentage des femmes mariées ou vivant maritalement. Les données du sous-modèle économique comprennent : la qualité des institutions publiques, l'ouverture commerciale, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, la flexibilité du marché du travail et l'efficacité du marché financier. Les deux composantes du modèle interagissent ensuite entre elles pour aboutir, entre autres, à une estimation du PIB par tête. Comme tout modèle, DemDiv a ses limites : il s'appuie sur des équations comportementales qui ne sont pas forcément applicables à tous les pays et il projette de manière linéaire l'évolution des variables du modèle

²⁸ L'infécondité post-partum ou insusceptibilité post-partum, est l'impossibilité pour une femme d'être enceinte pendant la période qui suit la naissance, soit parce qu'elle allaite et que son cycle menstruel n'est pas rétabli, soit parce que le couple s'abstient de rapports sexuels un certain temps après l'accouchement.

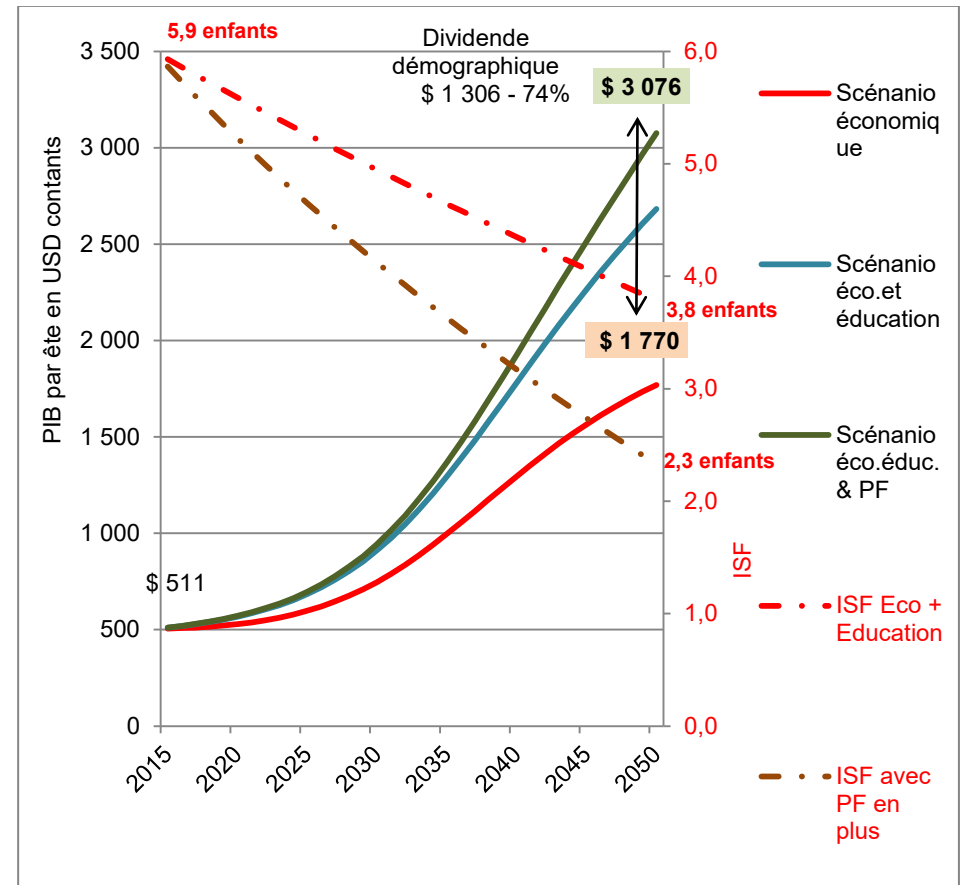
entre l'année de départ et l'année finale, ce qui est une simplification des évolutions attendues. Les résultats obtenus dépendent aussi bien sûr des hypothèses formulées.

Parmi la douzaine d'applications au moins du DemDiv faites à ce jour, nous avons retenu celles du Burkina Faso, et de l'Éthiopie qui encadrent assez bien l'éventail des résultats obtenus pour trois scénario 1) un « scénario économique » donnant la priorité à la compétitivité économique, 2) un « scénario économique et éducation » donnant la priorité à l'économie et à l'éducation, et 3) un « scénario économique, éducation et planification familiale » où ces trois domaines sont également prioritaires (Figures 6 et 7).

Avec le « scénario économique, éducation et planification familiale », le PIB par tête du Burkina Faso pourrait être en 2050 de 3 076 dollars (six fois plus qu'en 2015), contre 1 770 dollars avec le « scénario économique ». Le dividende démographique correspondant serait donc de 74% ($3076 - 1770 = 1306$ divisé par 1 770). Il correspond à une augmentation moyenne du PIB entre 2015 et 2050 de 7,8% par an, et du PIB par tête de 5,3% par an (contre respectivement 6,6% et 3,7 % par an avec le « scénario économique »). A noter qu'avec ce scénario, la croissance du PIB par tête s'accélère pour atteindre un maximum de 7,7% par an entre 2030 et 2035, et décroît ensuite à 4,1% par an entre 2045 et 2050. Ce scénario implique d'arriver en 2050 à environ deux enfants par femme (contre 5,9 enfants en 2015) et à une prévalence contraceptive de près de 60% (contre 18% en 2015).

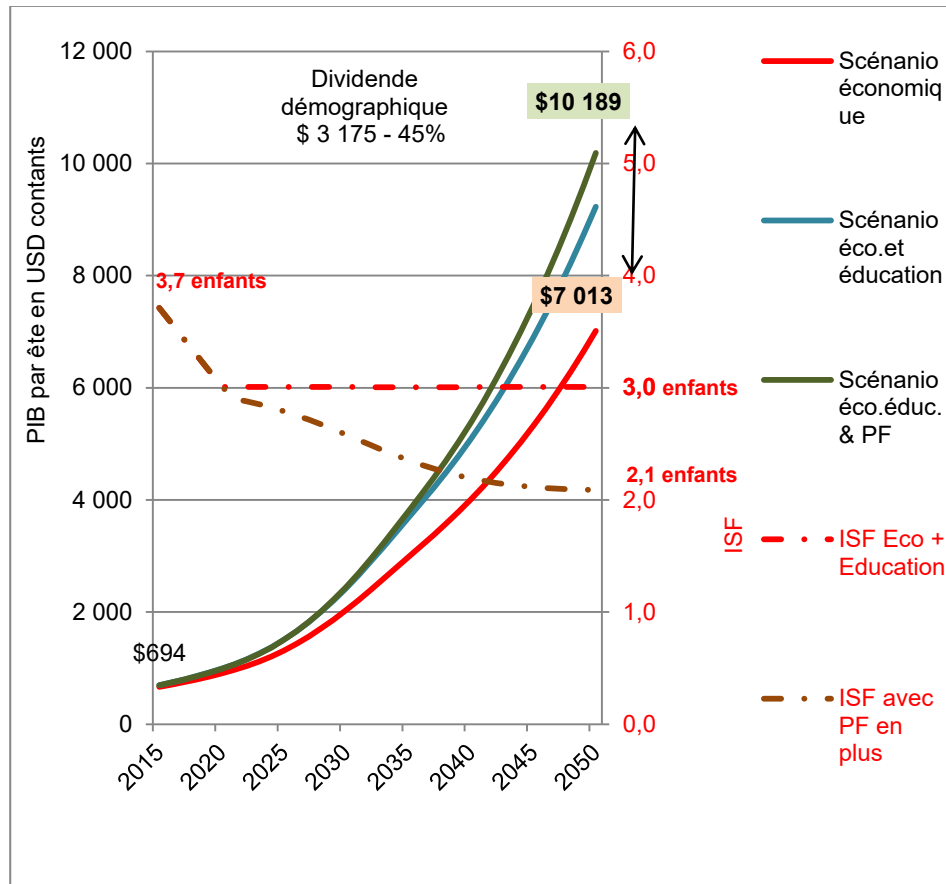
Pour l'Éthiopie, le « scénario économique, éducation et planification familiale » conduit à un PIB par tête en 2050 de 10 189 dollars (15 fois plus qu'en 2015), contre 7 013 dollars avec le « scénario économique ». Le dividende démographique correspondant est donc de 45% ($10189 - 7013 = 3176$ divisé par 7 013). Il correspond à une augmentation moyenne du PIB entre 2015 et 2050 de 9,9% par an, et du PIB par tête de 8,2% par an. A noter qu'entre 2015 et 2050, la croissance du PIB par tête s'accélère pour atteindre un maximum de 10,3% par an entre 2030 et 2035 et décroît ensuite à 6,4% par an entre 2045 et 2050. Ce scénario implique d'arriver en 2050 à environ deux enfants par femme (contre 3,7 en 2015) et à une prévalence contraceptive de 68%.

Figure 6 : PIB par tête et Indice synthétique de fécondité (ISF) projetés par DemDiv, Burkina Faso, 2015-2050



Source: Application DemDiv, septembre 2015

Figure 7 : PIB par tête et Indice synthétique de fécondité (ISF) projetés par DemDiv, Éthiopie, 2015-2050



Source: Application DemDiv, août 2016

La différence entre les deux dividendes tient à la situation initiale des deux pays, ainsi qu'aux hypothèses retenues. Le dividende démographique plus élevé trouvé pour le Burkina Faso résulte d'une baisse plus importante de la fécondité qu'en Éthiopie, mais, le PIB par tête projeté avec le « scénario économique, éducation et planification familiale » est plus faible. Par contre, le PIB par tête plus élevé projeté pour l'Éthiopie, classe le pays à la fin des années 2030 dans le groupe des pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure.

Ces résultats soulignent que le passage à environ deux enfants par femme d'ici 2050 (et non d'ici 2100), première condition à remplir pour bénéficier rapidement du premier dividende démographique, est envisageable, à condition de réaliser ce qu'on a appelé « la révolution contraceptive », c'est-à-dire l'utilisation de la contraception par au moins 60% des femmes mariées ou vivant maritalement. C'est effectivement ce qui a été observé dans les pays émergents.

Réaliser la révolution contraceptive pour bénéficier du dividende démographique

La réalisation de la révolution contraceptive correspond au plein respect des droits sexuels et reproductifs des femmes et des couples. Elle est aujourd'hui quasiment achevée dans la plupart des pays émergents. Plusieurs pays comme la Corée du Sud, le Vietnam, le Mexique, le Maroc, et le Bangladesh ont ainsi réalisé leur « révolution contraceptive » en 30-40 ans. Cette rapidité contraste avec les évolutions observées dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, même si des progressions rapides ont été observées en Afrique australe et en Afrique de l'Est, notamment en Éthiopie et au Rwanda. Il reste que, dans la majorité des pays d'Afrique intertropicale, la prévalence de la contraception est inférieure à 40% et progresse lentement.

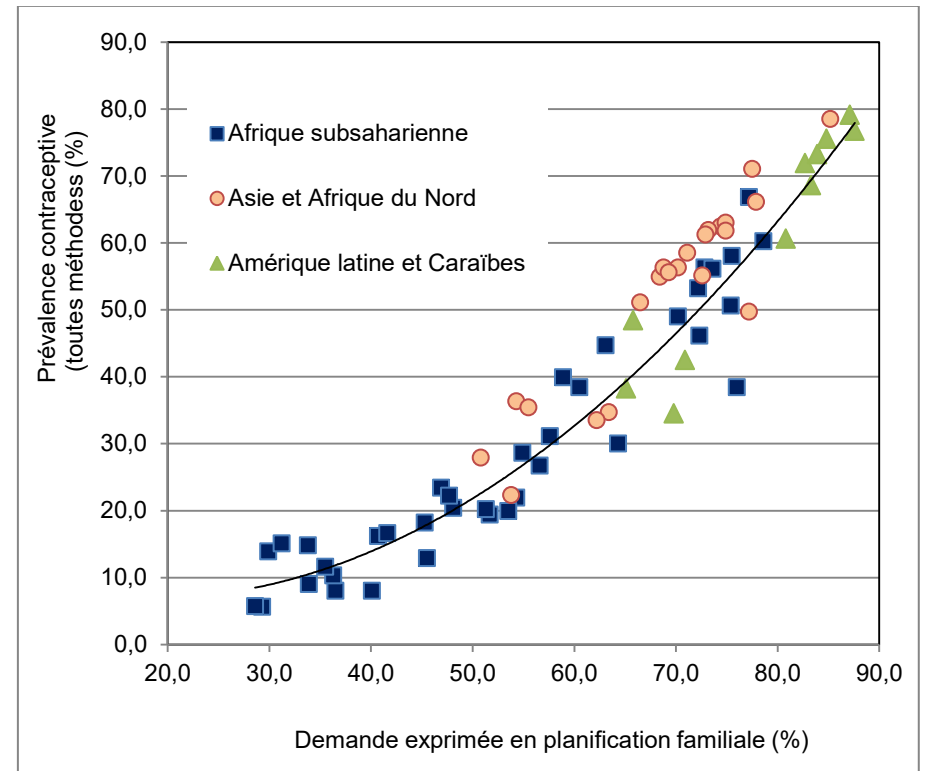
L'examen des données de 71 Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) réalisées dans divers pays en développement²⁹, révèle à ce sujet trois relations importantes.

- Tout d'abord, dans la majorité des pays d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique du Nord, la demande exprimée en planification familiale se situe entre 70% et 90% (Figure 8). C'est le cas seulement dans 10 pays d'Afrique subsaharienne, tous sauf un qui sont situés en Afrique australe et en Afrique de l'Est. Même si la demande exprimée est loin d'être satisfaite dans nombre de pays, globalement c'est bien la faiblesse de la demande exprimée qui explique la faiblesse de l'utilisation de la contraception, notamment en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.

²⁹ Il s'agit à plus de 90% d'enquêtes relativement récentes réalisées depuis 2000 : 38 en Afrique subsaharienne, 22 en Asie et en Afrique du Nord, et 11 en Amérique latine et dans les Caraïbes.

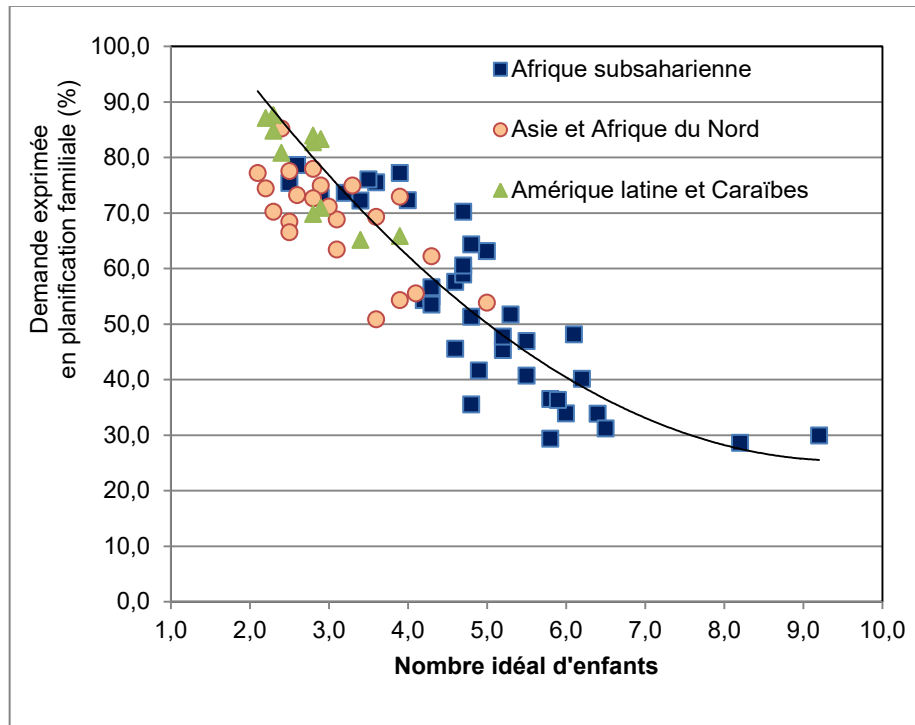
- Cette faible demande est la conséquence de la persistance de normes natalistes. Dans la majorité des pays en effet, le nombre idéal d'enfants pour les femmes africaines est égal ou supérieur à quatre (Figure 9). Il n'y a qu'en Afrique du Sud, au Swaziland et Lesotho où le nombre idéal d'enfants est inférieur à trois ; dans cinq autres pays il se situe entre 3,2 et 3,9 enfants. Par contre, en Asie et en Afrique du Nord et en Amérique latine, le nombre idéal indiqué par les femmes est à deux exceptions près situé entre 2 et 3 enfants.
- Enfin, ces normes natalistes expliquent également pourquoi la demande exprimée en planification familiale en Afrique subsaharienne est aux deux tiers une demande en espacement (Figure 10), ce qui constitue un frein à l'augmentation de la prévalence contraceptive et à la maîtrise de la croissance démographique, objectif affiché par de nombreux pays. Les femmes africaines semblent ainsi surtout voir la planification familiale comme un moyen d'espacer les naissances pour atteindre dans de meilleures conditions le nombre idéal d'enfants toujours élevé qu'elles indiquent lors des enquêtes. Par contraste la demande à des fins d'espacement représente en moyenne un tiers de la demande exprimée dans les pays d'Asie et d'Afrique du Nord et d'Amérique latine, qui comme on l'a vu ont quasiment tous achevé leur transition de la fécondité.

Figure 8 : Demande en planification familiale et utilisation d'une méthode de contraception chez les femmes en union dans 71 pays en développement



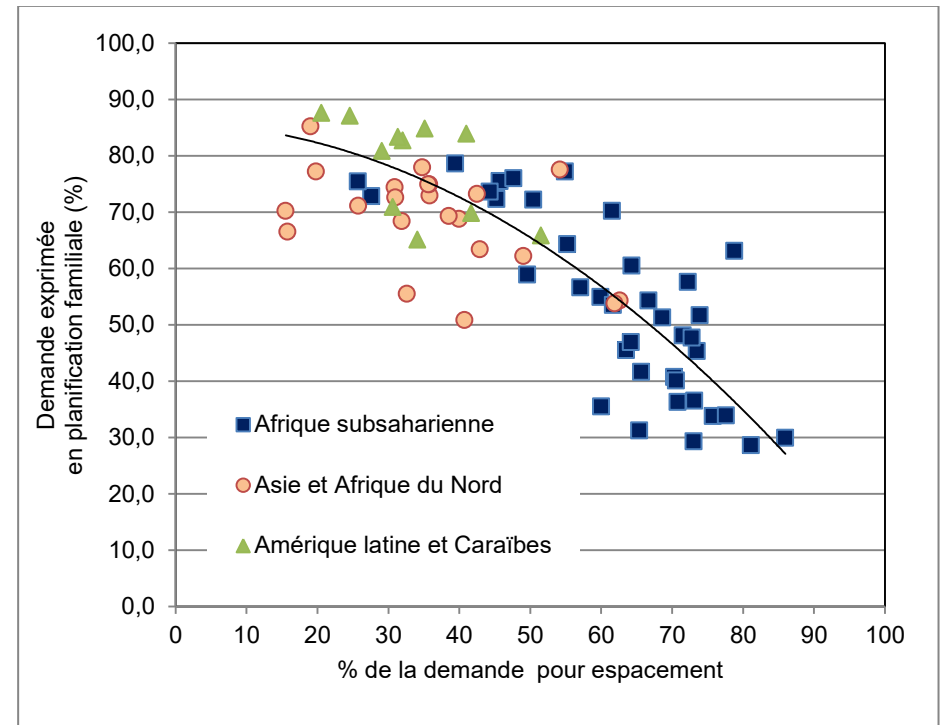
Source : EDS [STATcompiler](http://www.statcompiler.com/en/index.html) http://www.statcompiler.com/en/index.html janvier 2017

Figure 9 : Demande en planification familiale et nombre idéal d'enfants chez les femmes en union dans 71 pays en développement



Source : EDS [STATcompiler](http://www.statcompiler.com/en/index.html) http://www.statcompiler.com/en/index.html janvier 2017

Figure 10. : Demande en planification familiale et pourcentage de la demande en espacement chez les femmes en union dans 71 pays en développement



Source : EDS [STATcompiler](http://www.statcompiler.com/en/index.html) http://www.statcompiler.com/en/index.html janvier 2017

Conclusions

Deux idées simplistes sont assez répandues concernant le bénéfice du dividende démographique. La première est que l'augmentation du nombre de jeunes en âge de travailler va permettre de bénéficier du dividende démographique, la jeunesse étant le dividende démographique. La seconde est qu'il suffit que la fécondité et les taux de dépendance baissent pour qu'un pays bénéficie automatiquement d'un dividende démographique. C'est ignorer que le processus qui conduit à bénéficier premier dividende démographique résulte à fois de profondes transformations démographique et économique.

Il en va de même concernant la réalisation de l'émergence. Nombreux sont ceux pour qui celle-ci correspond essentiellement au maintien pendant un certain nombre d'années d'un fort taux de croissance économique. Aussi, souvent, le temps nécessaire pour réaliser les transformations économiques, sociales, institutionnelles et culturelles nécessaires à l'émergence, n'est pas précisé, et la nécessité de maîtriser à terme la fécondité autour de deux enfants par femme n'est pas mentionnée. C'est ignorer que le nombre moyen d'enfants par femme dans la quasi-totalité des pays émergents se situe aujourd'hui entre 1,5, 2,5 enfants et que ceci est généralement le résultat de politiques volontaristes.

Deux dimensions essentielles à la « capture » du dividende démographique sont également sous-estimées. Si l'on s'accorde à dire que le bénéfice du dividende démographique s'étale sur une cinquantaine d'années, on mentionne rarement la période concernée. S'agit-il des cinquante prochaines années, ou s'agit-il d'une cinquantaine d'année concernant plutôt la seconde moitié du XXI^e siècle. La réponse à cette question dépend de la rapidité de la transition de la fécondité vers environ deux enfants par femme. Or cette transition, peut s'achever tendanciellement vers 2100, mais elle pourrait s'achever aussi vers 2050, à condition que des politiques volontaristes soient mises en place assez rapidement.

La décision d'accélérer ou non la baisse de la fécondité est une décision essentiellement politique qui relève des gouvernements, des organisations de la société civile et des populations des pays concernés. Le changement des normes natalistes, au travers de campagnes d'information mettant en avant les avantages de la maîtrise de la taille de la famille, comme l'ont fait de nombreux pays en développement, est envisageable en Afrique subsaharienne, même si cela n'est pas facile et n'aboutira pas dans l'immédiat. Il reste que la comparaison des évolutions récentes des pays émergents d'une part et des pays dits les moins avancés (« pré-dividende ») d'autre part, nous indique à ce sujet que sans accélération de la baisse de la fécondité, le bénéfice du dividende démographique sera plus tardif et moins important, et le processus d'émergence beaucoup plus lent.

Références

Canning, D., Raja, S., Yazbeck, A. (2015), « Africa's Demographic Transition: Dividend or Disaster? », World Bank, Washington, DC : World Bank.

- Drummond, P., Thakoor, V., and Yu, S. (2014). Africa Rising: Harnessing the Demographic Dividend. International Monetary Fund Working Paper IMF WP/14/143
- Lee R. et Mason A. 2006 : Les dividendes de l'évolution démographique. Finances & Développement, septembre 2006, p. 17 ; <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2006/09/pdf/basics.pdf>
- Maddison A., (2005) « Growth and interaction in the world economy: the roots of modernity ». The AEI Press, Publisher for the American Enterprise Institute, Washington D.C. http://www.ggd.net/Maddison/other_books/Growth_and_Interaction_in_the_World_Economy.pdf
- Mason A., 2003 – « Capitalizing On The Demographic Dividend », Poverty. Achieving Equity, PDS Series, Nber 8, UNFPA, p. 39-48. http://www.unfpa.org/webdav/site/global/shared/documents/publications/2003/population_poverty.pdf
- Moreland S. and Leahy Madsen E. (2017): « Demographic Dividend Models » in H. Groth and J. F. May (Eds). « Africa's Population: In Search of a Demographic Dividend », New York: Springer
- Moreland S. Leahy Madsen E., Kuang B., Hamilton M., Jurczynska K., Brodish P. (2014) « Modeling the Demographic Dividend: Technical Guide to the DemDiv Model », December 2014
- OCDE (2014, 2016) : « Examen multidimensionnel de la Côte d'Ivoire, Volume 1 (2014) et Volume 2 et 3 (2016)
- Union Africaine : Agenda 2063, l'Afrique que nous voulons, Document Cadre, septembre 2015
- United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2017): « The 2017 Revision of World Population Prospects », <https://esa.un.org/unpd/wpp/>
- World Bank Group (2016), Global Monitoring Report 2015/2016 : Development Goals in an Era of Demographic Change. Washington, DC : World Bank.

Monographie n° 9, mars 2019

Le dividende démographique en Afrique subsaharienne

Textes réunis par Daniel Delaunay et Jean-Pierre Guengant

La collection Monographies Sud-Nord est éditée par l'IEDES, 45 bis avenue de la Belle Gabrielle, 94 736, Nogent-sur-Marne : <https://www.univ-paris1.fr/ufr/iedes/>

Les documents sont consultables à l'adresse (<http://iedespubli.hypotheses.org/monographies-sud-nord>).

Les propositions de publication dans la collection doivent être soumises à monog@univ-paris1.fr.

Les textes peuvent être diffusés à condition de préserver leur intégralité. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est interdite.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans les Monographies Sud-Nord, en aucun cas elles ne relaient la position officielle de l'IEDES ou de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.